



Christophe KUNSCH
Emmanuelle LE BEVER

*Experts-Comptables
Commissaires aux Comptes*

**CENTRE DES MUSIQUES
DIDIER LOCKWOOD**
Ecole de Musique et Formation Professionnelle

187 Avenue du Lys
77190 DAMMARIÉ LES LYS

**RAPPORTS
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

Exercice Clos le 31 Décembre 2012

CENTRE DES MUSIQUES DIDIER LOCKWOOD
Ecole de Musique et Formation Professionnelle

Siège social : 187 Avenue du Lys
77190 DAMMARIÉ –LES-LYS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2012

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée lors de votre Assemblée Générale du 19 mars 2007, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans le paragraphe sur les « investissements programmés » figurant dans l'annexe concernant la provision de 430 000 €, inscrite en autres provisions pour risques et charges, relative au projet de réalisation d'un auditorium.

II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants : Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables et des informations fournies dans les notes de l'annexe.


Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Ploemeur,
Le 5 mars 2013



Pour AACC
Christophe KUNSCH,
Commissaire aux comptes.

BILAN DU 1 JANVIER 2012 AU 31 DECEMBRE 2012**ACTIF****ACTIF IMMOBILISE****Immobilisations corporelles**

Autres immobilisations corporelles	57 216,41
Amortissement sur autres immobilisations corporelles	-57 216,41

0,00**ACTIF CIRCULANT****Autres créances**

Compte courant EM	0,00
Clients	9 247,76
Produits à recevoir	47 050,00
Subventions à recevoir	0,00
Charges constatées d'avance	0,00

56 297,76**Valeurs mobilières de placement**

Sicav-FCP	0,00
Parts sociales CE	200 000,00

200 000,00**Disponibilités**

Banque FP	36 562,63
Banque EM	27 268,24
Compte livret A FP	76 411,85
Compte livret B EM	100 369,58
Compte CSL Associatis	476 706,35
Caisse FP	70,29
Caisse EM	36,50

717 425,44**TOTAL DE L'ACTIF****973 723,20**

CENTRE DES MUSIQUES DIDIER LOCKWOOD

Formation professionnelle - Ecole de musique

PASSIF

CAPITAUX PROPRES

Fonds associatifs

Fonds associatif sans droit de reprise	125 000,00
Subventions d'investissement affectés à des biens renouvelables	0,00

125 000,00

Bénéfice ou perte reporté

Report bénéfice exercices précédents	68 367,26
Bénéfice de l'exercice	5 501,91

Bénéfice à reporter

73 869,17

Provisions pour charges

Provisions pour risques et charges FP	33 411,71
Provisions pour risques et charges EM	30 000,00
Autres provisions pour charges FP	453 000,00

516 411,71

DETTES

Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Fournisseurs divers FP	12 919,54
Fournisseurs divers EM	132,00
Factures à recevoir	9 154,47

22 206,01

Dettes fiscales et sociales

Rémunérations dues FP	0,00
Rémunérations dues EM	0,00
Congés payés FP	4 123,00
Congés payés EM	8 566,98
Cotisations Ursaff + pôle emploi FP	40 872,18
Cotisations Ursaff + pôle emploi EM	19 435,49
Cotisations retraite FP	13 353,51
Cotisations retraite EM	3 685,29
Cotisations Uniprévoyance FP	273,45
Cotisations Uniprévoyance EM	480,90
Cotisations Prévunion FP	525,93
Cotisations Prévunion EM	0,00
Cotisations Formation FP	2 376,16
Cotisations Formation EM	370,81
Taxes sur les salaires FP	7 239,92
Taxes sur les salaires EM	392,32
Retenues sur salaires FP	237,44
Provision cotisations patronales congés payés FP	2 110,00
Provision cotisations patronales congés payés EM	3 873,16

107 916,54

CENTRE DES MUSIQUES DIDIER LOCKWOOD

Formation professionnelle - Ecole de musique

Produits constatés d'avance

Acomptes inscriptions 2011-2012 FP	61 347,00
Acomptes inscriptions 2011-2012 EM	6 972,77
Provisions bourses étudiants FP	60 000,00
Subventions à reporter EM	0,00

128 319,77

TOTAL DU PASSIF

973 723,20

COMPTES DE RESULTAT DU 1 JANVIER 2012 AU 31 DECEMBRE 2012**CHARGES****CHARGES D'EXPLOITATION****Autres achats et charges externes**

Mise à disposition locaux par municipalité FP	48 000,00
Mise à disposition locaux par municipalité EM	48 000,00
Entretiens et réparations FP	493,36
Entretiens et réparations EM	0,00
Primes d'assurance FP	2 155,63
Primes d'assurance EM	2 152,33
Master class + concerts étudiants FP	23 956,02
Honoraires FP	7 165,65
Royalties FP	10 500,00
Publicité, publications, relations publiques FP	2 481,90
Missions et réceptions FP	8 839,71
Missions et réceptions EM	210,79
Frais de déplacement FP	2 204,66
Frais postaux FP	3 078,43
Téléphone FP	1 124,01
Téléphone EM	77,23
Mise à disposition fluides par municipalité FP	15 490,22
Mise à disposition fluides par municipalité EM	15 490,22
Achat petit matériel de bureau FP	0,00
Achat petit matériel de bureau EM	0,00
Entretien matériel de bureau FP	1 010,21
Entretien matériel de bureau EM	0,00
Achat petit mobilier FP	0,00
Achat petit matériel informatique FP	1 028,82
Achat petit matériel musique FP	4 987,92
Achat petit matériel musique EM	2 924,87
Entretien matériel musique et informatique FP	9 648,77
Entretien matériel musique EM	795,50
Production CD FP	2 392,00
Fournitures de bureau FP	1 891,63
Fournitures de bureau EM	884,97
Documentation FP	1 414,01
Documentation EM	101,23
Frais de formation FP	0,00
Frais de formation EM	0,00
Cotisations groupements professionnels EM	1 149,09
Cotisations groupements professionnels FP	508,60

220 157,78
Impôts, taxes et versements assimilés

Taxe audiovisuelle FP	107,50
	<hr/>
	107,50

Salaires et traitements

Rémunérations du personnel administratif FP	70 976,23
Rémunérations du personnel administratif EM	19 863,77

CENTRE DES MUSIQUES DIDIER LOCKWOOD

Formation professionnelle - Ecole de musique

Rémunérations formateurs FP	199 571,95
Rémunérations formateurs EM	126 219,40
Cachets musiciens FP	8 137,95
Avantages en nature FP	980,33
Indemnités et avantages divers EM	3,73
Frais de déplacement FP	939,10
Frais de déplacement EM	32,00
Mise à disposition personnel municipal FP	6 270,00
Mise à disposition personnel municipal EM	6 270,00
Mise à disposition personnel FP	0,00
Provision congés payés FP	1 006,00
Provision congés payés EM	506,35

440 776,81

Charge sociales

Cotisations Ursaff + pôle emploi FP	75 753,34
Cotisations Ursaff + pôle emploi EM	47 255,34
Cotisations retraite FP	23 147,57
Cotisations retraite EM	8 378,80
Cotisations Uniprévoyance FP	812,50
Cotisations Uniprévoyance EM	916,29
Cotisations Prévunion FP	2 049,96
Cotisations Prévunion EM	53,76
Cotisations formation FP	2 041,32
Cotisations formation EM	1 115,20
Taxes sur les salaires FP	14 520,08
Taxes sur les salaires EM	6 369,10
Cotisations patronales sur cachets FP	3 177,89
Cotisations sur mise à disposition personnel municipal FP	2 650,00
Cotisations sur mise à disposition personnel municipal EM	2 650,00
Provision cotisations patronales congés payés FP	384,00
Provision cotisations patronales congés payés EM	344,55

191 619,70

Autres charges de gestion courante

Pertes sur créances irrécouvrables	0,00
Inscriptions non perçues harmonie-oea EM	8 713,00

8 713,00

CHARGES FINANCIERES

Intérêts et charges assimilées

Frais bancaires FP	306,32
Frais bancaires EM	159,25
Différence de paiement FP	311,85
Différence de paiement EM	259,64
Bourses étudiants FP	60 000,00

61 037,06

CENTRE DES MUSIQUES DIDIER LOCKWOOD

Formation professionnelle - Ecole de musique

DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, PROVISIONS ET ENGAGEMENTS

Dotations amortissements matériel de bureau FP	0,00
Dotations amortissements matériel classe FP	0,00
Dotations aux provisions pour risques et charges FP	93 000,00
Dotations aux provisions pour risques et charges EM	10 000,00
Dotations exceptionnelles FP	0,00

103 000,00

TOTAL DES CHARGES

1 025 411,85

CENTRE DES MUSIQUES DIDIER LOCKWOOD

Formation professionnelle - Ecole de musique

PRODUITS

PRODUITS D'EXPLOITATION

Subventions d'exploitation

Subventions Drac FP	101 078,00
Subventions Conseil général FP	6 000,00
Subventions Conseil général EM	3 049,00
Subventions Adami FP	12 000,00
Subventions Spédidam FP	52 500,04
Subventions Sacem FP	27 000,00
Subventions Fcm FP	32 000,00
Subventions Cnv FP	7 500,00
Subventions PSPBB FP	67 797,81
Subventions privées EM	10 000,00
Subventions ville de Dammarie-Lès-Lys EM	128 700,00
Subventions orchestre à l'école EM	10 000,00
Subventions Communes CAMVS EM	9 218,57
Subventions CAMVS EM	9 941,53
Mise à disposition locaux et fluides par municipalité FP	63 490,22
Mise à disposition locaux et fluides par municipalité EM	63 567,45
Mise à disposition personnel municipal FP	8 920,00
Mise à disposition personnel municipal EM	8 920,00
Mise à disposition personnel FP	0,00

621 682,62

Autres produits

Inscriptions année 2012-2013 FP	100 300,00
Inscriptions année 2012-2013 EM	23 449,00
Inscriptions année 2011-2012 FP	152 056,00
Inscriptions année 2011-2012 EM	34 476,00
Inscriptions harmonie-oea EM	8 713,00
Inscriptions audition FP	2 405,00
Inscriptions stage FP	20 500,00
Inscriptions stage EM	3 906,00
Recettes diverses FP	535,23
Recettes diverses EM	0,00
Taxe d'apprentissage FP	17 855,75
Location instrument EM	1 135,00
Vente matériel divers EM	800,00

366 130,98

PRODUITS FINANCIERS

Autres intérêts et produits assimilés

Dividendes	6 000,00
Différence de paiement FP	916,87
Intérêts livret A FP	10 729,41
Intérêts livret B EM	319,58
Différence de paiement EM	0,05

17 965,91

CENTRE DES MUSIQUES DIDIER LOCKWOOD

Formation professionnelle - Ecole de musique

PRODUITS EXCEPTIONNELS

Produits des cessions d'éléments d'actif FP	0,00
Avantage en nature nourriture FP	1 139,32
Transfert de charges exceptionnelles	0,00
	<u>1 139,32</u>

REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

Reprise provision congés payés FP	0,00
Reprise provision congés payés EM	0,00
Reprise de provisions sur bourses FP	4 160,00
Reprise de provisions pour risques et charges FP	19 834,93
	<u>23 994,93</u>

TOTAL DES PRODUITS

1 030 913,76

BENEFICE DE L'EXERCICE

5 501,91

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité d'exploitation
- permanence des méthodes
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

IMMOBILISATIONS/SUBVENTIONS

Sont inscrites en "immobilisations" les investissements initiaux portant sur du matériel important.

Le petit matériel de remplacement est comptabilisé en charges.

Les amortissements des immobilisations portent sur les durées suivantes :

Matériel informatique 4 ans dégressif

Matériel de musique 3 ans linéaire

PRESTATIONS VILLE DE DAMMARIE-LES-LYS

La ville de Dammarie-Les-Lys met à la disposition du CMDL section "Formation Professionnelle" les prestations suivantes :

- mise à disposition de locaux
- entretien de locaux
- chauffage et consommables de locaux
- mise à disposition de personnel municipal

INVESTISSEMENTS PROGRAMMES

Une provision d'un montant de 430 000 euros a été constituée afin de faire face à la quote-part de charges et frais engagés par le CMDL section "Formation Professionnelle" dans le cadre de la mise en place d'un auditorium. Les dotations ont été les suivantes :

- en 2002 : 15 000 €
- en 2003 : 30 000 €
- en 2004 : 30 000 €

ANNEXE

Exercice du 01/01/2012 au 31/12/2012

- en 2005 : 35 000 €
- en 2006 : 40 000 €
- en 2007 : 40 000 €
- en 2008 : 60 000 €
- en 2009 : 30 000 €
- en 2010 : 40 000 €
- en 2011 : 40 000 €
- en 2012 : 70 000 €

Cette provision figure en "autres provisions pour charges".

Le projet de mise en place de l'auditorium devrait se concrétiser dans les prochaines années.

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT

Les subventions font l'objet de conventions annuelles ou triennales renouvelables sur dossier ou tacite reconduction.

Ministère de la Culture	Annuelle	sur dossier
Fonds Création Musique	Triennale	sur dossier
SACEM	Annuelle	sur dossier
ADAMI	Annuelle	sur dossier
SPEDIDAM	Annuelle	sur dossier
Ville de Dammarie-Les-Lys	Annuelle	sur dossier

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2012 au 31/12/2012

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	57 216		
TOTAL	57 216		
TOTAL GENERAL	57 216		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			57 216	57 216
TOTAL			57 216	57 216
TOTAL GENERAL			57 216	57 216

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	57 216			57 216
TOTAL	57 216			57 216
TOTAL GENERAL	57 216			57 216

ANNEXE

Exercice du 01/01/2012 au 31/12/2012

Tableau des variations des fonds associatifs

Nature des provisions et des réserves	Montant début d'exercice	Affectation résultats et retraitement	Dotation exercice	Reprise exercice	Montant fin exercice
Fonds propres					
Fonds associatifs sans droit de reprise	125 000				125 000
Réserves :					
Report à nouveau	35 357		33 010	0	68 367
RESULTAT DE L'EXERCICE	33 010	27 508	5 502	5 502	5 502
Autres fonds associatifs					
Fonds associatifs avec droit de reprise : Provisions réglementées					
TOTAL I	193 367	27 508	38 512	5 502	198 869

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	9 248	9 248	
Débiteurs divers	47 050	47 050	
TOTAL	56 298	56 298	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	22 206	22 206		
Personnel et comptes rattachés	12 690	12 690		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	95 227	95 227		
Autres dettes	60 000	60 000		
Produits constatés d'avance	68 320	68 320		
TOTAL	258 442	258 442		

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	47 050
Total	47 050

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 154
Dettes fiscales et sociales	12 440
Autres dettes	60 000
Total	81 595

ANNEXE

Exercice du 01/01/2012 au 31/12/2012

Charges et produits constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	68 320
Total	68 320

CENTRE DES MUSIQUES DIDIER LOCKWOOD
Ecole de Musique et Formation Professionnelle

Siège social : 187 Avenue du Lys
77190 DAMMARIE –LES-LYS

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Exercice clos le 31 décembre 2012

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS APPROUVES AU COURS D'EXERCICES ANTERIEURS DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

Par ailleurs, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

Convention avec la Mairie de Dammarie-Les-Lys

Objet : mise à disposition de locaux et de services

Montant :


Locaux		96 000
Mise à disposition de personnel		17 840
Autres consommables		31 056
Chauffage	25 363	
Electricité	5 616	
Téléphone	77	
	<hr/>	
	31 056	
		<hr/>
	TOTAL	144 896 Euros

Convention avec le Centre des Musiques Diffusion (CMD)

Personne concernée : Monsieur Michel GUARDELLI, administrateur, par ailleurs administrateur du Centre des Musiques Diffusion (CMD).

Le CMD a refacturé différentes prestations musicales au CMDL (section professionnelle) pour un montant de 9 217 Euros.

Fait à Ploemeur,
Le 5 mars 2013



Pour AACC
Christophe KUNSCH,
Commissaire aux comptes.